

Hauts-de-France, Nord
Fromelles

Casemate à canon 56

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59004865

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate

Précision sur la dénomination : casemate d'artillerie

Appellation : 56, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2014, 0C, 34

Historique

Cette casemate d'artillerie fait partie de la batterie du Plouich à Fromelles située en contre-pente, à 3000 m des premières lignes britanniques et vraisemblablement installée en 1917 voire 1918.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Casemate d'artillerie en béton armé composée de deux salles : la chambre de tir et le magasin ou soute à munitions. La dalle de couverture est renforcée de 3 poutres en béton dont 2 traversent l'édifice de part en part. La chambre de tir, inondée, ne montre pas de dispositif au sol cependant, deux entailles à la base des murs latéraux permettaient peut-être d'augmenter le débattement d'une pièce d'artillerie sur son chemin de roulement. Deux échancrures dans le béton, de part et d'autre de la sortie de la chambre de tir correspondent possiblement à un dispositif de blocage de l'affût.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

Typologies : chambre de tir ; magasin à munitions ; casemate à canon

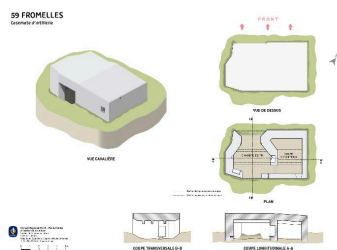
État de conservation : désaffecté

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Coupes, plans et vue cavalière
d'après des relevés de terrain.
Dess. Eddy Stein
IVR31_20155908078NUD



Elévation antérieure,
vers le nord ouest
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904732NUCA



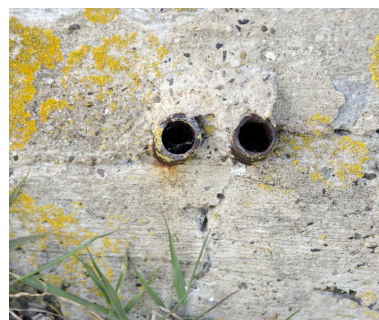
Vue générale, vers le nord-ouest. A gauche l'entrée de la chambre de tir, à droite l'ouverture éclairant la soute à munitions.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904734NUCA



Vue générale, vers le nord-ouest. A gauche l'entrée de la chambre de tir, à droite, ouverture éclairant la soute à munitions.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904728NUCA



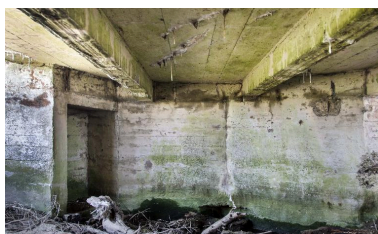
Vue générale, vers le nord-est. A gauche l'entrée de la chambre de tir, à droite l'ouverture éclairant la soute à munitions.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904729NUCA



Tuyaux métalliques traversant le mur ouest de l'abri, sans doute pour permettre le passage de fils électriques ou téléphoniques.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20175900493NUCA



Angle nord de l'édifice.
A droite, derrière la végétation, l'ouverture de tir.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904731NUCA



Vue intérieure, paroi ouest de la chambre de tir.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900495NUCA



Vue intérieure, paroi est de la chambre de tir et accès à la soute à munition à droite.
Phot. Pierre Thibaut
IVR31_20155901186NUCA



Vue intérieure, paroi est de la chambre de tir et accès à la soute à munition à droite.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900501NUCA



Vue intérieure, paroi est de la chambre de tir. Une entaille à la base du mur permettait, peut-être, d'augmenter le débattement d'une pièce d'artillerie sur un chemin de roulement
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900499NUCA



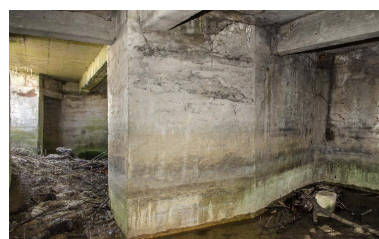
Détail de l'entaille à la base du mur qui permettait, peut-être, d'augmenter le débattement d'une pièce d'artillerie sur un chemin de roulement
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900498NUCA



Intérieure de la chambre de tir, vers le front. On notera les échancrures à la base des murs permettant peut-être le blocage de l'affût du canon.
Phot. Pierre Thibaut
IVR31_20155901184NUCA



Détail de l'échancrure droite située à la base du mur près de la sortie de la chambre de tir (pour le blocage de l'affût du canon ?)
Phot. Pierre Thibaut
IVR31_20155901185NUCA



Passage de la soute à munition vers la chambre de tir
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900496NUCA



La soute à munition
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900497NUCA



Les poutrelles de la soute à munitions depuis la chambre de tir.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900500NUCA



Vue intérieure, paroi est de la chambre de tir et accès à la soute à munition à droite.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20155901183NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Batterie du Plouich à Fromelles (IA59005108) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Fromelles, Plouich

Dossiers de synthèse :

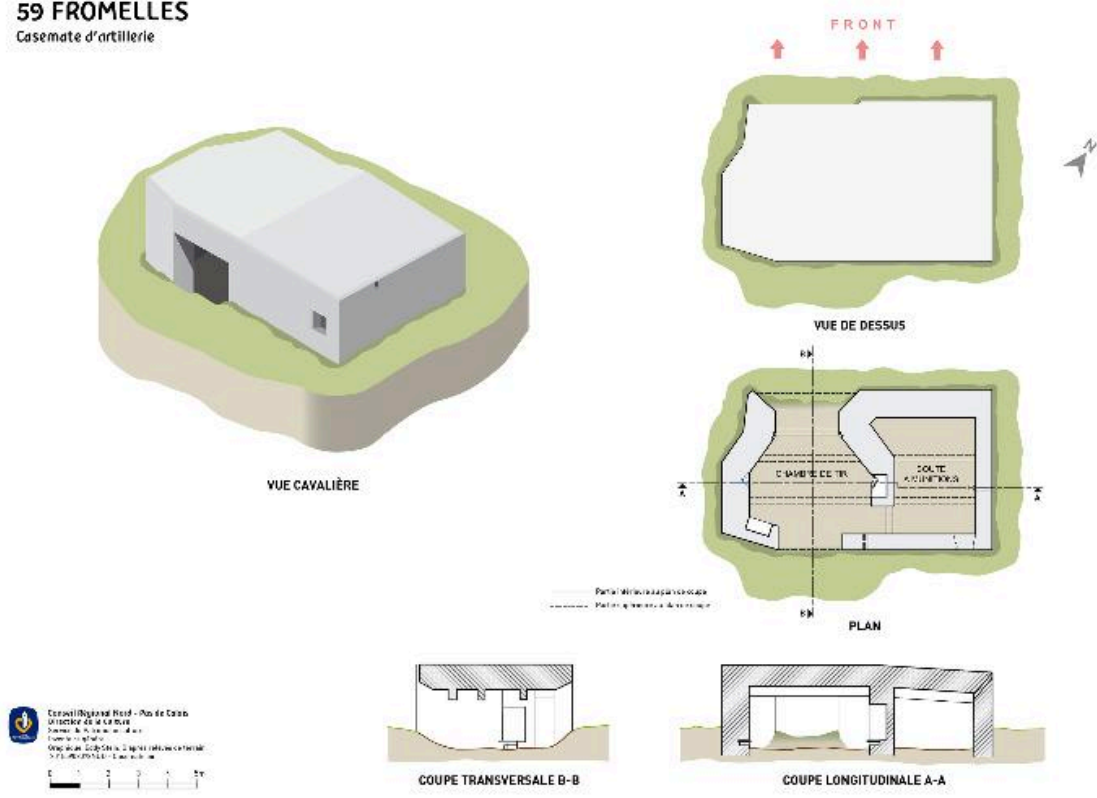
Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation
(IA59005044)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

59 FROMELLES
Casemate d'artillerie



Coupes, plans et vue cavalière d'après des relevés de terrain.

IVR31_20155908078NUD

Auteur de l'illustration : Eddy Stein

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation antérieure, vers le nord ouest

IVR31_20145904732NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, vers le nord-ouest. A gauche l'entrée de la chambre de tir, à droite l'ouverture éclairant la soute à munitions.

IVR31_20145904734NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, vers le nord-ouest. A gauche l'entrée de la chambre de tir, à droite, ouverture éclairant la soute à munitions.

IVR31_20145904728NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, vers le nord-est. A gauche l'entrée de la chambre de tir, à droite l'ouverture éclairant la soute à munitions.

IVR31_20145904729NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tuyaux métalliques traversant le mur ouest de l'abri, sans doute pour permettre le passage de fils électriques ou téléphoniques.

IVR31_20175900493NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Angle nord de l'édifice. A droite, derrière la végétation, l'ouverture de tir.

IVR31_20145904731NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure, paroi ouest de la chambre de tir.

IVR32_20175900495NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure, paroi est de la chambre de tir et accès à la soute à munition à droite.

IVR31_20155901186NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure, paroi est de la chambre de tir et accès à la soute à munition à droite.

IVR32_20175900501NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure, paroi est de la chambre de tir. Une entaille à la base du mur permettait, peut-être, d'augmenter le débattement d'une pièce d'artillerie sur un chemin de roulement

IVR32_20175900499NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'entaille à la base du mur qui permettait, peut-être, d'augmenter le débattement d'une pièce d'artillerie sur un chemin de roulement

IVR32_20175900498NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieure de la chambre de tir, vers le front. On notera les échancrures à la base des murs permettant peut-être le blocage de l'affût du canon.

IVR31_20155901184NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'échancrure droite située à la base du mur près de la sortie de la chambre de tir (pour le blocage de l'affût du canon ?)

IVR31_20155901185NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passage de la soute à munition vers la chambre de tir

IVR32_20175900496NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La soute à munition

IVR32_20175900497NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les poutrelles de la soute à munitions depuis la chambre de tir.

IVR32_20175900500NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure, paroi est de la chambre de tir et accès à la soute à munition à droite.

IVR31_20155901183NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation